

Institut de Formation des Cadres de Santé

1, rue David Richard BP 426
67091 STRASBOURG Cedex
IFCS@chru-strasbourg.fr

Secrétariat : Catherine MASTIO
☎ : 03 88 11 55 82

N° Siret : 26670057400012
RNCP : 38443, certificateur : Ministère chargé de la santé, date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2029

Agrément

L'IFCS accueille 50 étudiants cadres de santé issus des filières :

- infirmière : 37
- rééducation : 5
- médicotechnique : 8

Durée de la formation

24 semaines d'enseignement,
15 semaines de stage,
1 semaine de congés annuels et
2 semaines de travail personnel,
de recherche et de documentation
soit **42 semaines au total**

Horaires :

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h
Ponctuellement dès 8h et au-delà de 17h

Coût de la formation

12 000 € (frais pédagogiques, incluant les droits d'inscription universitaire à l'IPAG)
+ 254 € * (droits d'inscription à l'Institut)
(*) tarif révisé chaque année



2023 / 2024

Taux de présentation au diplôme : **100%**
Taux de diplomation : **100 %**
Taux d'insertion dans l'emploi : **100%**

35 étudiants formés
Note de satisfaction : **8.7 / 10**

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour bénéficier d'aménagements spécifiques ou pour toute question, merci de contacter le référent handicap des instituts de formation :

referenthandicap@chru-strasbourg.fr

Inscription aux épreuves de sélection

Du 02 janvier au 15 février de l'année de l'épreuve (réglementaire)

Renseignements

<https://formation.chru-strasbourg.fr/metier/cadre-de-sante/>

Conformément au Décret n° 95-926 modifié du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé.

Décret n° 2001-1375 du 31 décembre 2001 portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière.

Arrêté du 18 août 1995 modifié relatif au diplôme de cadre de santé.

Circulaire DGS/PS3 n° 99-508 du 25 août 1999 relative au diplôme de cadre de santé

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de la fonction d'encadrement dans le domaine sanitaire et médico-social (cadre manager et cadre formateur).

Obtenir à l'issue de la formation le diplôme de cadre de santé.

Il n'existe pas d'équivalence au diplôme de cadre de santé.

Personnes concernées

Cette formation s'adresse aux personnes qui répondent aux critères fixés par l'article 4 de l'arrêté du 18 août 1995 modifié qui sont titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant d'exercer l'une des professions pour laquelle l'Institut est agréé.

Prérequis

Avoir exercé pendant au moins quatre ans, à temps plein ou une durée équivalente à quatre années temps plein au 31 janvier de l'année des épreuves de sélection, l'une des professions pour laquelle l'Institut est agréé.

Avoir réussi les épreuves de sélection organisées par l'Institut.

Contenu du programme

Articulé autour de 6 modules :

Module 1, Initiation à la fonction cadre : 3 semaines d'enseignement théorique et 3 semaines de stage

Module 2, Santé Publique : 3 semaines d'enseignement théorique

Module 3, Analyse des pratiques et initiation à la recherche : 3 semaines d'enseignement théorique

Module 4, Fonction d'encadrement : 5 semaines d'enseignement théorique et 4 semaines de stage

Module 5, Fonction de formation : 5 semaines d'enseignement théorique et 4 semaines de stage

Module 6, Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnels :

5 semaines d'enseignement théorique et 4 semaines de stage

Un partenariat avec l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) permet aux étudiants cadre de santé de suivre les enseignements du Master 2 *Management de la Performance Publique*. Ces enseignements sont obligatoires pour l'ensemble des étudiants IFCS, l'accès à ce Master 2 nécessite la constitution d'un dossier de demande de VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) préalable à la rentrée et à remettre à l'IPAG

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active : ateliers, TD, jeux de rôle, simulation, travaux individuels et de groupes, travaux écrits et oraux

Stages : hors milieu sanitaire et social, formation, management et approfondissement selon les besoins singuliers des étudiants

Evaluation des acquis

Validation modulaire écrite et/ou orale, individuelle et/ou collective

Pas de validation par bloc de compétences

Attestation de présence

Evaluation de la formation

Evaluation de la formation par les étudiants, les intervenants, les financeurs

Intervenants

Une équipe pédagogique permanente formée de cadres supérieurs de santé

Des cadres de santé d'unités de soins et d'instituts de formation en soins infirmiers

Des enseignants universitaires

Des directeurs d'établissements de santé publics et privés

Des directeurs d'entreprises publiques ou privées

Des formateurs consultants

Coordination

Equipe pédagogique : Méline VO DINH et Manuel POSTIF, formateurs

Direction

Stéphanie de LARTIGUE, directrice de l'Institut de Formation des Cadres de Santé

Pré inscription obligatoire sur : <https://formeis.chru-strasbourg.fr/MyConcours-IFCS/>

Télécharger les dossiers sur : <https://formation.chru-strasbourg.fr/metier/cadre-de-sante/>